

Motion pour la sauvegarde de l'emploi et le respect des droits des salariés dans notre Région

Groupe Front de Gauche

Notre Région vit, comme l'ensemble du pays, à l'heure de grandes mobilisations sociales pour la défense du droit à la retraite mais aussi pour la défense de l'emploi.

Il est vrai que l'emploi est particulièrement mis à mal avec l'annonce de fermeture de Fralib, la délocalisation de Schneider, auxquelles s'ajoutent la réduction des emplois dans la fonction publique à l'hôpital, à l'Education Nationale, la privatisation des métiers du port pour ne citer que ces exemples.

Le nombre de chômeurs et la précarité ne cessent d'augmenter rendant la vie quotidienne toujours plus difficile.

Dans le même temps, certains patrons n'hésitent pas à se comporter en véritable voyou. Dernièrement, le PDG de Ryanair a ainsi annoncé, qu'un « décret scélérat » allait le contraindre de fermer sa base marseillaise.

L'application du droit du travail français, avec ce que cela implique comme dignité dans le travail, s'apparenterait donc à une abomination ?

Pourtant, Ryanair réalise un chiffre d'affaire de 300 millions d'euros en France. Il ne contribue à aucune cotisation sociale dans notre pays alors, à titre de comparaison, le cabinet d'analyse financière Progexa évalue à 1,3 millions le montant versé par Air France rien qu'à l'échelon régional.

Enfin, Ryanair est aussi et surtout un grand consommateur de fonds publics, les syndicats estimant qu'à l'échelle européenne, cette aide s'élève à 650 millions d'euros et à plusieurs dizaines de millions au niveau régional.

Alors, qu'une partie de la classe politique et les représentants des chambres consulaires, qui s'émeuvent du chantage du PDG de Ryanair, disent clairement qu'ils sont d'accord avec ces pratiques et que c'est de ce droit du travail là dont ils rêvent pour notre pays.

Nous avons fait d'autres choix. La politique régionale en matière d'emploi et de développement de l'économie est basée sur d'autres valeurs.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui aux membres de notre assemblée de se prononcer clairement :

- sur le respect du droit et de la législation du travail française ;
- sur la demande officielle du remboursement des aides publiques dont a bénéficié Ryanair, directement ou indirectement, afin de faciliter son implantation à Marseille.